

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Énergie pour les transports	Châteauroux	Référence : 36_ET_02	Date : Novembre 2012

Les bus gratuits de la Communauté d'Agglomération Castelroussine (36)



Source : Communauté d'Agglomération Castelroussine (36)

Historique/Contexte	<p>L'idée portée par le Président de la Communauté d'Agglomération Castelroussine est née en 2001. Elle partait d'un constat simple : il fallait redynamiser des transports en commun peu fréquentés par les Castelroussins (on comptait à l'époque 21 voyages par an et par habitant, soit un chiffre bien inférieur à la moyenne nationale des villes de même taille, et la billetterie ne couvrait que 14 % du coût total annuel des transports en commun).</p> <p>La gratuité se présentait alors comme un moyen efficace de rendre les transports plus attractifs sans pour autant déséquilibrer le budget. Un an après l'instauration de la gratuité, la fréquentation avait progressé et ces résultats positifs sont principalement liés à la gratuité, mais ils résultent également de la refonte du réseau et du programme de modernisation et de renouvellement du matériel roulant.</p>
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • 1999 : Création de la Communauté d'Agglomération Castelroussine (CAC) avec transfert de la compétence transport public, confiée jusqu'à cette date à un syndicat intercommunale de transport urbain • 2001 : Mise en place de la gratuité totale sur l'ensemble du réseau • 2002 : Restructuration du réseau pour s'adapter aux évolutions de l'agglomération et pour répondre à la demande de transport liée à l'instauration de la gratuité • 2004 : Passation d'un marché public pour l'exploitation et la gestion de réseau de transport public avec le groupe Keolis • 2008 : Le seuil de 4 000 000 de voyages annuels est dépassé • 2009 : Renouvellement du marché d'exploitation et de gestion du réseau de transport collectif urbain, avec à la clé une nouvelle restructuration du réseau et une hausse de l'offre de transport
Territoire	Communauté d'agglomération de Châteauroux
Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération de Châteauroux
Exploitant	Groupe Keolis
Objectifs	Augmenter la fréquentation des transports en commun
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Suppression totale de la billetterie (valideurs dans les bus, agence commerciale et réseau de détaillants qui délivrent les titres de transport) • De 7 heures à 20 heures, trente-quatre bus desservent les lignes urbaines du réseau, et 3 véhicules assurent les dessertes des communes périurbaines. • Le parc dédié au réseau urbain est constitué de 34 véhicules (22 STANDARDS, 8 MIDI, et 4 MINIBUS) et affiche un âge moyen de 7,1 ans à fin 2011. En outre, 3 véhicules, dans la CAC n'est



le Grenelle
Environnement

	pas propriétaire, sont affectés aux lignes périurbaines.
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> • Agitation « du drapeau rouge du vandalisme » ; au moment du passage du système payant au système gratuit. Par exemple, alors que le nombre de sièges endommagés (tagués ou lacérés) était insignifiant en 2001 (une dizaine), ce chiffre a atteint 118 sièges en 2002. Passé l'effet « nouveauté » lié à l'instauration de la gratuité, ces actes de vandalisme ont diminué de manière sensible les années suivantes, grâce notamment à l'équipement systématique des bus avec des sièges anti-vandalisme. • La gratuité a entraîné des afflux de voyageurs difficilement prévisibles et par voie d'enchaînement des phénomènes de saturations ponctuels et très localisés, notamment en fonction des conditions météorologiques. En effet, la gratuité permet un accès sans contrainte au réseau, y compris pour des trajets très courts.
Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> • 3 grandes campagnes de communication (1 au moment de l'instauration de la gratuité, et 1 lors de chaque restructuration du réseau) • Diffusion annuelle d'un guide horaire complet du réseau dans tous les foyers de l'agglomération
Coût de l'opération	Coût annuel du réseau : 4,8M€ en 2012
Financeurs	Cotisations de versement transport (taxe payée par les entreprises et administrations de plus de 9 salariés) - <i>Augmentation du taux du versement transport de 0,5 % à 0,6 % en 2002</i>
Dispositif-cadre	/
Finalités du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre le changement climatique • Cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations • Épanouissement de tous les êtres humains
Évaluation	En dix ans, le nombre de kilomètres couverts par le réseau de bus a augmenté de plus de 47%, et la fréquentation est passée à 61 voyages par an et par habitant (pour une moyenne nationale de 38 voyages par an et par habitant dans les villes de moins de 100 000 habitants), soit environ 4 690 000 voyages annuels en 2011. L'agglomération castelroussine fait figure de modèle parmi la vingtaine de communes françaises à avoir instauré une gratuité partielle ou complète dans leurs transports
Singularité	L'agglomération castelroussine fait figure de modèle parmi la vingtaine de communes françaises à avoir instauré une gratuité partielle ou complète dans leurs transports
Contacts	M. Emmanuel GERBER - Services Transports - 02.54.08.70.58



Rédacteur	Correspondant Aménagement Durable Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50
------------------	---